

S'adapter à la nouvelle géopolitique des Occidentaux au Togo ?



Yves Ekoué Amaïzo

Auteur et Economiste à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
Il s'exprime ici à titre personnel.

Introduction : la population togolaise sacrifiée

La communauté internationale a avalisé une élection présidentielle entachée de graves violations des droits humains, de graves fraudes électorales, de graves violations du droit à l'information, de falsification des résultats électoraux et de refus de recomptage des bulletins qui n'ont pas fait l'objet de « *confiscation* » par les éléments « *contrôlés* » de l'armée togolaise au service de Faure Gnassingbé. En restant sourde aux appels d'une partie de la population qui a payé de sa vie, une autre blessée souvent par balles réelles, une autre réfugiée dans les pays voisins, une autre se terrant de peur de représailles uniquement pour défendre le droit à la liberté, la communauté internationale et africaine a cédé à une partie de l'armée togolaise qui a initié le coup d'Etat constitutionnel. La population togolaise a été sacrifiée sur l'autel de la nouvelle géopolitique des Occidentaux où les intérêts et les valeurs occidentales sont « *supérieurs* » à ceux des peuples africains.

Le Togo dispose donc d'un Président, Faure Gnassingbé, héritier d'un régime dictatorial de plus de 38 ans sous la houlette de feu Eyadéma Gnassingbé. Sa légitimité repose sur des fraudes électorales massives assorties de brutalités policières et d'atteintes graves aux droits de l'Homme. La légitimité est fixée par la force d'une partie de l'armée qui ne souhaite pas voir ses privilèges, son droit à abuser du pouvoir et du droit prendre fin. En filigrane, la validation de la « *légitimité* » du Président togolais est en fait déterminée par la lecture que les gouvernements occidentaux intéressés au Togo se font du processus de stabilisation du pays. Ils n'oublient pas pour autant de défendre leurs intérêts particuliers dans un contexte géopolitique et géoéconomique qui fait passer les intérêts de la population en priorité seconde.

1. La légalisation du détournement des résultats électoraux au Togo

Les partis de l'alternance au Togo et plus particulièrement la Coalition de l'opposition démocratique togolaise (unité de six partis) ont sous-estimé l'importance

des relations personnelles et financières du régime Eyadéma avec les chefs d'Etats et leurs réseaux basés sur des cascades d'allégeances diverses. Ainsi, bien avant les élections et dès que Faure Gnassingbé avait accepté de se retirer provisoirement du pouvoir sur la base des pressions conjuguées de l'Union africaine et des Etats-Unis, le réseau de chefs d'Etats de la CEDEAO et de la Franceafrique avait décidé de maintenir Faure Gnassingbé comme leur contrepartie au Togo et une des figures montantes au sein de ce club bien fermé où l'allégeance et le silence font office de mode opératoire. Les soutiens financiers et les moyens matériels ont permis alors d'organiser l'un des plus fragrant hold-up électoraux du siècle lequel mérite de figurer dans les livres des records.

Quel que soit le choix réel des Togolais que devaient refléter les bulletins contenus dans les urnes et malgré plus de 1,5 millions d'électeurs togolais y compris ceux de la Diaspora empêchés de voter, un consensus coupable s'est dégagé pour déclarer vainqueur Faure Gnassingbé sur la base de la proclamation de résultats émanant de structures telles que la Commission électorale nationale « dite » indépendante et la Cour constitutionnelle. Les membres de ces institutions, au même titre que le parlement togolais, ont fait allégeance à la famille Gnassingbé et à un groupe de militaires contrôlant les affaires « juteuses » au Togo. La neutralité et l'impartialité de ces institutions laissent donc à désirer puisqu'elles sont nommées par ceux qui représentent la dictature et l'Etat de non-droit au Togo.

En écho à une partie du peuple togolais pressée d'aller aux élections pour en découdre une fois pour toute avec le nom des Gnassingbé associé au destin misérable du peuple togolais, les dirigeants des partis de l'alternance n'ont pas voulu prévoir comme une alternative crédible les éventualités de leur « non-victoire » déclarée unilatéralement par le régime en place. Sûre de sa majorité et de sa victoire électorale malgré les possibilités de fraudes massives et le contrôle des institutions chargées de proclamer les résultats par le pouvoir de Faure Gnassingbé et son armée, la Coalition a sous-estimé la capacité de falsification « légale » des résultats par l'Etat Eyadéma. En se privant des avis et conseils d'une partie de la Diaspora, la Coalition ne pouvait pas jouer à jeu égal avec un Faure Gnassingbé assisté par un groupe de l'armée togolaise formé en France, une cohorte de mercenaires en col blanc et des milices en treillis militaires, déliquescences d'une armée privée grassement payée.

Oui, le contrôle du pouvoir ne dépend plus de la volonté du peuple, à supposer que ceci ait jamais été vrai au Togo. La mondialisation, les stratégies géopolitiques et géoéconomiques des gouvernements de l'hémisphère nord ont contribué à accentuer la dilution du rôle du peuple togolais sur sa propre souveraineté. Ceci est d'autant plus incontestable du moment qu'un nouveau pouvoir apparaît de près ou de loin comme une menace pour une communauté internationale et africaine assoiffée d'immobilisme, de conservatisme, de médiatisation/désinformation et d'opacité dans la gouvernance au Togo. En réalité, la communauté dite internationale s'appuie majoritairement sur les positions des pays ex-colonisateurs et, au mieux, ne s'y oppose pas. Dans un tel contexte, la meilleure manière pour cette communauté internationale de réussir un « *changement dans la continuité* » est de changer d'individus pour faire croire au changement tout en les contrôlant suffisamment pour les empêcher de remettre en cause l'ordre géopolitique et géoéconomique établi. Faure Gnassingbé fait office du meilleur « *portrait-robot type* ».

2. Punir le peuple togolais et lui couper l'envie de défier les choix exogènes

La « *traversée du désert* » de Faure Gnassingbé, à savoir la période de quelques semaines entre le jour où il s'est autoproclamé Président par la grâce d'un coup d'Etat constitutionnel et celui où des institutions officielles l'ont proclamé Président sur la base de chiffres fantaisistes, lui a donné le temps, avec l'argent du budget de l'Etat togolais, d'aller offrir ou confirmer des allégeances diverses en Afrique et en Europe. Il faut savoir que c'est au cours de telles périodes que les puissances occidentales ou africaines peuvent obtenir « *pratiquement tout* » des dirigeants ou futurs dirigeants africains tout en s'assurant de leur « *soumission* » aux patrons (il y en a plusieurs) au sein du syndicat des chefs d'Etat.

Ce syndicat fonctionne sous la forme d'un réseau interdépendant de luttes intestines et de concurrence auprès des puissances occidentales avec comme objectif d'assurer une compétition entre les plus zélés d'entre les chefs d'Etat africains pour défendre au mieux les intérêts des pays occidentaux. Ce zèle est d'autant plus apprécié quand les chefs d'Etat africains ou leurs agents affirment en cœur que les puissances occidentales, impliquées jusqu'au cou, ne font pas d'ingérence avant, pendant et après les crises africaines. A y regarder de près et compte tenu de l'utilisation des milices et armées privées, ceci est vrai. Cela n'empêche pas les pays occidentaux de porter la responsabilité pleine et entière des morts et blessés et de contribuer à la préparation de futures crises qui ne sont que des préludes à des luttes marathoniennes vers la conquête de la liberté du peuple africain, noir en particulier. Le vrai défi est que les politiques d'aide d'urgence qui prennent le pas sur celles de l'aide au développement de l'Union européenne (UE) sont devenues des outils de la politique étrangère de rayonnement de l'UE. A ce titre, la défense des intérêts de l'UE est en contradiction directe avec ceux du peuple africain, même si certains dirigeants choisissent de servir en priorité les intérêts de l'UE aux dépens de ceux de leurs peuples.

Si en général sur 100 Euros envoyés sous la forme d'aide et de prêts concessionnels en Afrique, moins de 10 Euros restent effectivement dans le pays et plus de 80 Euros retournent aux Occidentaux sous la forme d'expertises diverses, il est clair que le renforcement des capacités dont tout le monde parle n'est qu'une vaste blague. Les 10 Euros manquant disparaissent dans des comptes particuliers ici et là, mais ne sont certainement pas réinvestis en Afrique. Il y a donc un intérêt particulier à récupérer les millions d'Euros qui dorment à l'UE depuis 1993 et devant être affectés au Togo. La gestion de ce fonds devra être confiée à une personnalité de la Coalition, si un accord est trouvé pour sa participation dans un gouvernement dans lequel la Coalition de l'opposition togolaise sera effectivement aux commandes de postes ministériels choisis et ne sera pas appelée pour faire de la figuration.

En contrepartie du zèle mentionné plus haut, certains chefs d'Etat et agents ayant fait allégeance sous des formes diverses, bénéficient du soutien officiel et sans faille des autorités occidentales ou régionales, servant de canaux de transmission pour faire passer de nouvelles instructions. Ce soutien ne remet pas en cause la possibilité de « *mater* » une population qui de temps à autre se réveille pour rappeler son droit à gérer son destin, ou

tout simplement à rappeler son droit à bénéficier des traitements universels consacrés par l'application des droits humains. Bref, outre le mépris, ces élections togolaises, reposant sur une falsification officielle des résultats, ne sont en fait qu'une opération punitive. Pour une communauté internationale baignant dans sa contradiction structurelle basée sur la ruse et le dol, il faut utiliser le Togo comme un exemple et couper l'envie à d'autres peuples africains de se réveiller. Le peuple africain, celui du Togo en particulier, doit revoir la liste de ses vrais amis tant localement qu'au plan mondial.

3. Le Togo : exemple d'un racisme électoral ?

Faut-il croire que si le peuple togolais était de race blanche à l'instar de ceux de l'Ukraine ou le Kirghizstan, la communauté occidentale aurait eu plus de courage pour annuler les élections truquées, puis demander et financer de nouvelles élections libres et transparentes ? Faut-il croire que le noir, togolais en particulier, n'a pas droit à la démocratie ? Ne s'agit-il pas tout simplement d'une forme perverse de racisme électoral que tentent d'inaugurer certaines puissances occidentales ? Sous le couvert d'arguments aussi fallacieux les uns que les autres, que l'on peut résumer en la volonté de garantir une certaine stabilité à leur profit, les principaux pays occidentaux s'intéressant au Togo ont opté pour un silence coupable. C'est une honte pour les dirigeants des pays dits « *civilisés et donneurs de leçons* ».

Comment ne pas remettre en cause une élection entachée d'irrégularités choquantes et honteuses pour des pays donneurs de leçons de démocratie ou chasseurs de dictature. Apparemment, on ne chasse donc pas la dictature au Togo comme en Irak ou Haïti, on la réforme ! En conséquence et d'après l'interprétation occidentale, le Togo n'est pas mûr pour l'alternance ! Il faut donc nécessairement assurer au plan des institutions, ceci en tout respect des pré-carrés coloniaux, une démocratie de façade. On procède donc à des élections entachées d'irrégularités et on bloque toute velléité d'alternance présidentielle. En effet, à en croire les nombreuses déclarations des pays occidentaux dont la France et les Etats-Unis, toutes les formations politiques du Togo sont « *exhortées d'entamer le dialogue en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale* ». Il n'est pas question de remettre en cause les élections frauduleuses. Des *deals* géopolitiques et géoéconomiques ont donc bien eu lieu sur le dos de la population togolaise.

4. Le Gouvernement d'interdépendance nationale : vers des garanties contractuelles

Les Etats-Unis, notamment la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice en harmonie avec le Président nigérian Olusegun Obasanjo en sa qualité de Président de l'Union africaine lors de sa visite à Washington (5 mai 2005), ont tracé le programme de travail du gouvernement d'union nationale non encore constitué. Ce futur gouvernement devra s'atteler à « *réformer la loi électorale et les institutions togolaises* ». Pourquoi personne ne s'est soucié d'exiger ceci avant les élections présidentielles comme cela avait été demandé à maintes reprises par les partis de l'opposition et une grande partie de la société civile, la Diaspora et les communautés ecclésiastiques ?

Qui peut accorder une crédibilité à un régime contrôlé par des militaires qui considèrent comme allogènes toutes personnalités politiques n'ayant pas fait allégeance

directe ou indirecte au parti présidentiel ? Qui peut accorder une crédibilité à un régime qui refuse de renouveler les passeports de ceux en dehors de la ligne de pensée du parti présidentiel ? Qui peut accorder une crédibilité à un régime qui refuse à l'ensemble de sa Diaspora de voter ? Qui peut accorder une confiance à un régime qui veut le pouvoir pour honorer des engagements permettant d'accéder à des fonds de l'Union européenne restée en veilleuse depuis 1993 ? Qui peut accorder une crédibilité à un régime dont les militaires tirent à balles réelles sur une population qui n'aspire qu'à définir de manière pacifique son droit à l'autodétermination ? Personne sauf la communauté internationale. Il faut donc s'adapter à la nouvelle géopolitique des Occidentaux au Togo.

Faut-il rappeler le message du Président français, Jacques Chirac, adressant ses félicitations à Faure Gnassingbé, *«Je formule le vœu que vous puissiez désormais concrètement mettre en œuvre l'ouverture politique et les engagements pris il y a un an avec l'Union européenne et sur lesquels vous avez fondé votre campagne»*. Concrètement, il est question de réaliser un gouvernement d'union nationale acceptable pour la communauté internationale pour faciliter le *«transfert des reliquats»* des fonds de la convention de Lomé IV qui ne font pas l'objet d'une compétition entre pays européens.

L'essentiel de ces fonds transférés au Togo pourrait retourner vers le pays européen qui a le plus contribué à constituer et à débloquer ces fonds auprès de l'UE... Ainsi si les partis de l'opposition souhaitent réviser leur position de refus de participation à un gouvernement d'**interdépendance** nationale, alors ils doivent s'assurer le contrôle des postes ministériels stratégiques tels que la défense, l'intérieur, l'économie et les finances, l'information et la communication, la zone franche, le port autonome de Lomé et de la coopération internationale et africaine. En effet, sans un changement radical sur ces postes, le gouvernement dit d'union nationale sera un gouvernement de façade à l'image des élections. Il faut d'ailleurs parler d'interdépendance pour neutraliser l'hypocrisie véhiculée par la notion de Gouvernement d'**union** nationale. Les activités du parlement togolais doivent nécessairement être suspendues en attendant les élections législatives, de peur que des lois anti-alternances ne soient *« votées »* à l'unanimité par des parlementaires ayant fait allégeance au parti présidentiel.

A moins qu'il n'y ait eu un accord secret entre le Président en exercice de l'Union Africaine, le pouvoir en place et certains dirigeants de l'opposition, un gouvernement d'union nationale est un fourre-tout qui relève tout simplement du mépris du peuple togolais. On a l'impression qu'il n'est pas question donc de tenir compte du vote des Togolais alors que manifestement il y a consensus sur la falsification des résultats et qu'il y a consensus mondial sur les irrégularités révoltantes au Togo. Rien ne peut garantir que les fraudes massives d'une élection présidentielle togolaise ne se reproduiront pas lors des élections législatives. En jouant ce jeu **sans garantie contractuelle**, l'opposition togolaise risque à nouveau de se faire flouer lors des élections législatives et aura, par la même occasion, servi de garant à une **double mascarade électorale** à l'échelle du pays. Le contrat devra être rendu public et des sanctions précises doivent être proposées en cas de non respect des engagements. L'Union africaine en partenariat avec les Nations Unies, l'Union européenne, les Etats-Unis et le Canada sera garante d'un tel accord et rendra compte en toute transparence à la communauté togolaise et internationale.

5. De la CEDEAO à l'Union africaine comme intermédiaire neutre

Il importe de rappeler que feu Gnassingbé Eyadéma avait pris le soin de financer grassement les campagnes électorales de la plupart des chefs d'Etats actuels de la CEDEAO et d'ailleurs. Le retour de l'ascenseur devait nécessairement profiter à son fils. C'est cela le respect de la parole donnée en Afrique de l'Ouest. On comprend mieux le mutisme des chefs d'Etat de la CEDEAO qui finissent par avaliser par la voix de leurs représentants des contrevérités en refusant de confronter les chiffres fournis par la Coalition et ceux fournis par la CENI. Quand des Africains au pouvoir luttent par des contrevérités contre d'autres Africains, Togolais en l'espèce, lesquels luttent démocratiquement pour leur liberté et le droit à un avenir meilleur, alors on se demande si la CEDEAO n'est pas téléguidée pour empêcher la vérité et la liberté d'émerger au Togo. Il faut savoir aussi que pour s'assurer du respect de la parole donnée, il n'est pas puéril de rappeler que des cérémonies occultes et des pactes valables même dans l'outre-tombe, pour ceux qui y croient, font office de contrats synallagmatiques, même si l'une des parties est désincarnée.

C'est donc dans cette démocratie complexifiée à l'africaine que Faure Gnassingbé a été désigné comme Président d'une armée togolaise qui n'a pas renoncé à gérer le Togo comme sa propriété privée. C'est dans ce contexte que les pays occidentaux ont préféré s'aligner sur les positions de la CEDEAO. Cette dernière a perdu sa crédibilité du fait des nombreuses contrevérités sur le déroulement des élections et son refus de tenir des positions neutres tenant compte des doléances des partis de l'alternance. Heureusement, l'Union africaine a pris la relève et associe la CEDEAO à ses démarches sans toutefois sanctionner la CEDEAO pour un comportement inadmissible de désinformation. On a donc l'impression qu'en matière électorale, la CEDEAO est devenue un bras avancé des injonctions occidentales en Afrique. Les puissances occidentales qui acceptent d'être **impartiales** dans la recherche de solution à la crise de légitimation du régime togolais, ne devraient pas se sentir engagées par les positions de la CEDEAO. En contrepartie, les pays occidentaux doivent accepter de prendre en compte le point de vue du Président en exercice de l'Union Africaine, si ce dernier associe l'ensemble des acteurs et ne fait pas de préférences personnelles.

6. Eviter un gouvernement d'union nationale de façade

Les Etats-Unis et la France demandent à la Coalition et à Faure Gnassingbé de trouver les voies et moyens de former un Gouvernement dit « *d'union nationale* ». On peut s'interroger sur la définition de l'union dans un contexte togolais d'intimidation et d'absence de liberté chronique. Il ne s'agit en fait dans ces conditions que de phagocyter une partie des dirigeants togolais qui n'émargent pas dans les rangs de l'opposition alternative et ont entretenu des rapports de convivialité, voire de compromission avec les agents gestionnaires de la dictature de plus de 38 ans au Togo.

Tous les avertissements, plaintes, déclarations, évidences et signes manifestes portant sur les graves et sanglantes irrégularités identifiées et signifiées au Gouvernement, à la CEDEAO, à l'Union africaine, à la communauté internationale sont restées lettre morte. Ce n'est donc pas le peuple togolais qui n'est pas mûr pour la

démocratie mais bien **une certaine communauté internationale et africaine qui n'est pas mûre pour l'alternance politique au Togo**. Du fait de la fin de la guerre froide et de la montée en puissance du multilatéralisme, le Togo est devenu une variable d'ajustement où les Etats dits « amis » font d'abord passer leurs intérêts particuliers avant ceux du peuple togolais.

Les pays occidentaux viennent de prouver collectivement que les pourparlers qui ont conduit au découpage de l'Afrique ou à l'octroi de l'indépendance de certains pays africains francophones sont encore des pratiques courantes aujourd'hui. En effet, il n'y a pas, au niveau d'une gouvernance basée sur le multilatéralisme, de désaccords sur le fond entre les pays occidentaux sur le Togo. Lorsqu'il y a différence d'opinions, les discussions portent sur les modalités d'interventions surtout en cas de crises circonscrites comme le Togo. En cas de dommages comme pour la destruction du centre culturel allemand au Togo, des compensations ont lieu entre pays occidentaux sur d'autres sujets d'intérêts stratégiques en dehors du cas spécifique du Togo et conduisent le pays ayant subi des dommages à garder le silence sans pour autant céder sur les positions de principe. L'ex-ministre de l'intérieur, François Eso Boko, réfugié à l'ambassade d'Allemagne après des déclarations fracassantes sur les plans d'éradication des militaires togolais en cas d'échec de Faure Gnassingbé, a pu finalement regagner la France et bénéficier d'un titre de séjour, sa femme étant française¹.

Les dirigeants des partis de l'alternance n'ont pas réellement pris en compte la dimension géopolitique et géoéconomique du Togo où des affaires, mais aussi des trafics de tous genres, s'opèrent. Ces « affaires » bénéficient directement et indirectement à certains responsables importants de l'armée, à des pays de la sous-région, à des pays occidentaux, mais aussi à des groupes privés, voire des membres de la société civile et des journalistes-communicateurs qui ont choisi de s'enrichir, souvent légalement, aux dépens d'une population locale pauvre. La population togolaise, désabusée, est enlisée dans un environnement de fatalisme que véhiculent certaines communautés ecclésiastiques ou églises qui préfèrent opter pour la continuation du statu quo en espérant des récompenses dans l'au-delà que de laisser leurs fidèles organiser la course pour la liberté au Togo. Cela n'enlève rien aux efforts d'autres communautés religieuses qui soignent les blessés et enterrent les morts au risque des bastonnades des militaires. Que dire des réfugiés qui arrivent dans des camps de fortune et doivent faire face à la bureaucratie onusienne qui conduit à avoir un demi repas par jour depuis que les militaires ne tirent plus à balles réelles pour empêcher cette population apeurée de fuir les exactions qu'une certaine presse refuse d'évoquer.

7. Le détournement des activités de la zone franche vers des activités mafieuses

Ne présentant aucun risque particulier pour la sécurité et la paix mondiales et ne disposant pas de matières stratégiques sauf le port en eaux profondes, un Togo avec à sa tête un candidat consensuel de la coalition des partis de l'alternance, ne peut intéresser qu'une association de chefs d'Etat qui avaient déjà conclu des « deals » avec Faure Gnassingbé. Même la démocratie et les droits de l'homme sont sacrifiés au profit des intérêts des pays s'intéressant au Togo. En réalité, on ne traite qu'avec des riches. Faure Gnassingbé, avec l'héritage du feu père, tient l'armée, les mercenaires en col blanc,

certaines banques, sociétés multinationales dans la télécommunication et certains gouvernements à sa merci. Afin de permettre à Faure Gnassingbé de conserver le pouvoir, le deal avec les Etats « amis » a consisté à céder, entre autres, sur des transactions en cours notamment au niveau du port en haut profonde et de la zone franche togolaise si en contrepartie ces derniers s'arrangeaient pour « avaliser » la légalité des résultats électoraux ne reflétant pas la réalité des urnes

D'après les statistiques de la Société d'Administration des Zones Franches (SAZOF) datant de juillet 2004 et malgré la crise togolaise depuis cette période, les activités de la Zone franche togolaise vont bien. La SAZOF est une société d'économie mixte sous la tutelle du Ministre du commerce, de l'industrie, des transports et du développement de la zone franche. En effet, entre 2001 et 2003, on a assisté à une augmentation annuelle moyenne de 9,1 % des activités de la SAZOF avec un chiffre d'affaires en augmentation moyenne annuelle de plus de 15,2 %. Le nombre d'emplois togolais créés est passé de 7 382 à 8 811, soit une augmentation annuelle de 6,3 %, essentiellement des emplois précaires, en moyenne mal payés (en dessous du salaire minimum togolais autour de 15 000 FCFA, soit 23 Euros par mois).

Ce qui pose problème est qu'une zone Franche est censée en principe promouvoir des activités à l'exportation². Les ventes à l'exportation ont certes progressé d'environ 9,5 % annuellement entre 2001 et 2003 alors que les ventes locales ont explosé de manière exponentielle avec plus de 125 % de variation annuelle moyenne. Les produits de la zone franche sont donc vendus au niveau local en franchise de douane contrairement à l'objectif de la zone franche. Une telle approche dans un contexte de suspension de l'aide européenne depuis 1993 a conduit au développement d'activités mafieuses et semble avoir attiré même des « affairistes » intéressés par la criminalisation des activités dans le secteur informel. Le lien entre le développement et le contrôle par les militaires des activités dans le port et la zone franche ouvre le champ à toutes formes de spéculation. Il ne faut pas s'étonner que la moyenne annuelle du montant des investissements cumulés dans la SAZOF s'élève à 18,5 %.

Ainsi le port en eau profonde du Togo sert de point focal pour le transfert de nombreuses activités vers les pays de la CEDEAO en franchise de douane. Avaliser une alternance, c'est remettre en cause ces privilèges qui permettent à toute une chaîne de personnes liées directement ou indirectement au pouvoir de vivre ou de survivre grâce à l'évasion fiscale. La réalité est que le produit intérieur brut annuel du Togolais moyen a diminué de près de moitié en 20 ans. Le secteur informel s'est « militarisé » et l'on a assisté à des trafics d'armes, de drogues, de personnes humaines et d'enfants, de blanchiment d'argent, de trafics de véhicules d'occasion comme éléments fondateurs du commerce intérieur et extérieur du Togo. S'il est vrai que l'on ne retrouve pas le Togo parmi les pays considérés comme des « narcotrafiquants », compte tenu des progrès extraordinaires enregistrés par la zone franche togolaise, cela ne devrait pas tarder. Il faut rappeler, à l'instar du Journal *Financial Times*³, qu'un rapport des Nations Unies a cité le Togo en 2000 comme une des principales bases où les armes des rebelles angolais étaient entreposées. Cette expérience a permis de développer un commerce informel fleurissant d'armes légères avec les pays de la sous-région qui est reflété dans l'augmentation fulgurante de 125 % des ventes dites « locales ». Le Togo est en train de devenir un port

pour les affairistes mafieux. Le fait que les principaux responsables de l'armée togolaise aient été formés en France et reçoivent régulièrement des formations par des conseillers français militaires, ne peut justifier une corrélation directe entre les réseaux d'affairistes mafieux que l'on retrouve au niveau de la haute direction de l'armée togolaise. Quoique...

La communauté internationale en fermant les yeux, et ce en contradiction avec ses engagements pour la bonne gouvernance, est en train de favoriser le commerce des armes légères et les activités mafieuses au Togo. Les conséquences en termes d'instabilité, de guerres civiles et de violence dans la sous-région ne doivent pas être négligées. Avec des armes qui circulent librement dans des milieux fermés et souvent bien moins chères que le prix international, il faut s'attendre à une augmentation des risques d'actions incontrôlées compte tenu du niveau de frustration et de colère de la population privée de sa victoire. La croissance économique de la zone franche ne profite pas à la population togolaise compte tenu de la précarité des emplois offerts dans la zone franche. Ne faut-il pas remettre en cause la gestion et la direction de la SAZOF par un des grands frères de Faure Gnassingbé, Kpatcha Gnassingbé ? Comment faire cela dans le cadre d'un gouvernement dit « *d'union nationale et de réconciliation* » ? Il faut nécessairement reparler d'un gouvernement de transition avec une Coalition de l'opposition élargie et occupant l'essentiel des postes clés du Gouvernement à commencer par le poste de Premier ministre dont les pouvoirs doivent s'apparenter à celui d'un Chancelier. Un autre préalable fondamental peut être levé par Faure Gnassingbé s'il déclare qu'il est prêt à faire évoluer son armée tribale vers une armée moderne et républicaine, au service de l'ensemble de la population togolaise.

Est-ce dans cette perspective que d'après le journal satyrique *Le Canard enchaîné*⁴, une équipe de la direction générale de sécurité extérieure française (DGSE et services secrets français) aurait été mandatée pour récupérer tout document compromettant sur les 38 ans d'implication de la France aux côtés du feu président Eyadéma Gnassingbé ? Les démentis de la ministre de la Défense française, Michèle Alliot-Marie, se limitent à disculper cette dernière sans pour autant préciser qui a donné l'ordre. Elle rappelait sur les ondes de LCI (La Chaîne Info)⁵ « *Je ne sais pas du tout ce qu'il en est, ni d'où viendrait cette initiative* ». La communauté internationale et africaine est visiblement gênée et honteuse. Elle recherche une porte de sortie honorable pour tous les partis. C'est l'occasion pour les partis de l'alternance et le peuple togolais, spoliés de leur victoire, de placer haut les conditions de négociations pour participer éventuellement à un gouvernement de transition lequel aura pour objectif de mener à des élections législatives, et plus tard à des présidentielles.

8. Conclusion : vers un gouvernement d'interdépendance nationale

En référence aux afflications du peuple togolais et tenant compte des rapports de force militaires, géopolitiques et géoéconomiques, il est suggéré que les forces de l'alternance s'unissent pour participer à un Gouvernement d'interdépendance nationale. Il ne s'agit nullement d'une union puisque les élections ont été entachées d'irrégularités graves et ne peuvent servir de cadre de légitimité pour la population.

Une fois les postes stratégiques négociés avec une priorité sur la sécurité (défense et intérieur), les finances (le contrôle de la zone franche, le port autonome de Lomé), les affaires étrangères (la négociation avec l'Union européenne) et l'information (radio et télévision) par les partis de l'alternance, le gouvernement devra activement s'assurer du soutien de l'Union africaine, de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Canada pour préparer, conduire et procéder à l'évaluation des résultats des futures élections législatives. Qu'on le veuille ou non, le gouvernement d'interdépendance nationale sera un gouvernement de transition qui devra nécessairement changer une fois que les élections législatives, effectuées dans la transparence, seront terminées.

Alors et seulement alors, le peuple togolais commencera à faire l'objet d'un respect tardif. Il appartient ainsi à ce nouveau parlement d'organiser le destin du Togo. Le partage du pouvoir souhaité par les Etats-Unis ne peut être réel si des pressions fortes ne sont pas exercées sur Faure Gnassingbé afin d'éviter une nouvelle falsification des élections législatives et un accaparement des recettes de l'Etat pour des usages qui ne sont pas nécessairement au service du peuple togolais.

En participant dans les conditions précitées à un gouvernement d'interdépendance nationale, les dirigeants des partis de l'alternance auront dépassé le syndrome de la frustration pour poser les fondements d'une conciliation sur la base d'un contrat devant mener à des élections législatives transparentes et non falsifiables. Une seconde défaillance du processus électoral sera alors considérée comme un coup d'Etat électoral de la communauté internationale contre le peuple togolais. Il ne s'agira alors plus de démocratie, ni d'élection, mais de punition du noir qui ose se soulever contre l'injustice, l'arbitraire, la démocratie de façade et la recolonisation économique par dirigeants africains interposés.

Il restera aux partis offrant des perspectives d'alternance élargie à des personnalités représentatives de la population togolaise d'inscrire leurs conditions de participation sur un contrat qui devra faire l'objet de négociation avec les pouvoirs en place et tenir compte de la nouvelle géopolitique des Occidentaux au Togo. Bien informé, le peuple togolais pourra alors s'y retrouver si elle sait sur quelles bases le « *partenariat* » avec le régime actuel pourra se faire. Toute tentative de division de la Coalition et de minimisation du rôle des partis de l'alternance risque de se solder par une non-participation à un gouvernement d'interdépendance de tous les risques.

Note :

Compte tenu des changements rapides au Togo, il importe de lire cet article en liaison avec d'autres qui l'ont précédé et signés par le même auteur, à savoir : « *La souveraineté confisquée au Togo* », « *Le mépris du peuple togolais ?* », « *La spirale de la sagesse* », « *L'union sacrée face à la démocratie de la honte* », « *Choisir entre allégeance et liberté au Togo : Les vraies « fausses urnes »* », « *Gouverner avec un Chancelier au Togo ? L'impossible crédibilité des résultats* », « *Consensus sur la fraude électorale au Togo : Vers un gouvernement d'union nationale* », (voir www.afrology.com).

¹ Voir <http://www.letogolais.com/article.html?nid=2100>

² L'objectif affiché de la zone franche était, et demeure, de favoriser le développement des activités industrielles orientées vers l'exportation, en garantissant aux entreprises opérant sous ce régime, des meilleures conditions de compétitivité.

³ Dino Mahtani, "Criminals find haven in Togo as economy declines", in *Financial Times*, Thursday 5th May, 2005, p. 6.

⁴ Claude Angeli, « Des archives gênantes pour la France au Togo », in *Le Canard Enchaîné*, Mercredi 4 mai 2005, p. 3.

⁵ LCI, « Togo: Michèle Alliot-Marie ignore toute intervention de la DGSE », voir sur l'Internet : <http://www.letogolais.com/article.html?nid=2085>